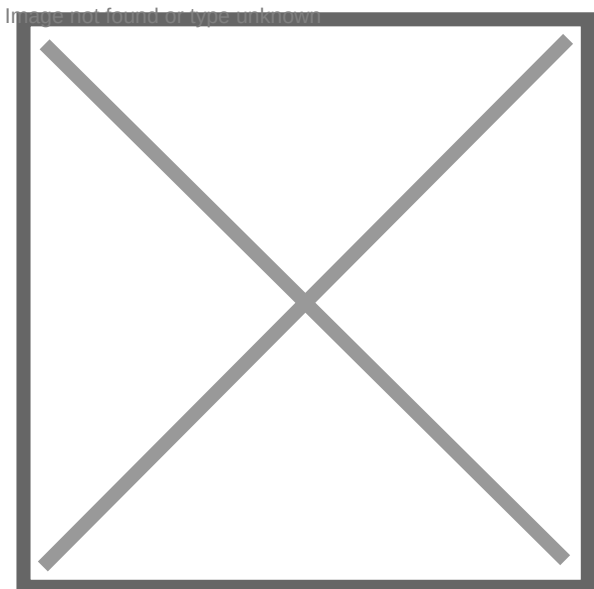




Mon patron me mène en bateau!!

Par **fati64**, le **01/07/2012** à **15:25**

Bonjour, rnrnil ya un an de ça le 14 Juin 2011, j'ai eu un entretien (Technicien en BET) dans ma ville, cela se passa bien et on me proposait un salaire de 1.600 € net mais j'ai négocié un salaire de 1.900 € net, il me proposa de compléter les 300 € avec une prime de fin d'année. Tous cela se passa devant la comptable qui était présente. Je tiens à préciser que j'ai signé le contrat une semaine après et cette prime n'était pas sur le contrat (c'est là que j'ai du commettre une erreur). J'ai accepté, mon contrat avait commençét le 15 Juin 2011 en contrat CDI 39h, exactement un CAE. Mes horaires écrit sur contrat étaient 8h-12h, 13h30-17h30, lors de mes premiers jours mon patron me dis qu'on arrivait vers 8h30 et qu'on finissait un peu plus tard le soir et c'est ce qui faisait la prime de fin d'année. En moyenne les horaires se transformaient en 8h30-12h20, 13h30-18h30 moyenne entre les jours ou on finit à 18h et d'autre à 19h(soit 45h moyenne/semaine). On était en plein mois de juillet et un peu tout le monde prenait des vacances, le patron me proposa d'en prendre même si j'en avais pas le droit...Il me faisait une fleur comme il sait si bien le dire. 3semaines en aout.rnUn an après...Arrivé à aujourd'hui les collègues me disent que la prime est donnée à la fin Juin avec le salaire du mois. Et là aucune prime qui tombe alors que les personnes du bureau l'ont...je demande donc un entretien avec le directeur pour avoir des explications. Sa première réponse est que personne n'a eu de prime alors que 2 minutes avant mon collègue m'a dit qu'il l'a eu sur sa fiche de paye?Si c'est pas un gros menteur en plus, donc je lui dis que non je sais qu'il y a eu une prime et qu'on avait négocié ensemble lors de l'entretien, là il me dit que la prime concerne que l'année fiscal c'est à dire de janvier à décembre, et que je n'avais fais que 6 mois en 2011 et que il n'avait pas encore les résultats de mon travail alors que c'est lui qui m'a formé et qu'il fallait que je cherche des projets pour ramener de l'argent dans la boîte alors qu'il se fait des salaires de 1.500 € net/mois!Ce voleur qui ment et qui me dit que mes heures sup ne seront pas payé me di même que si je veux partir qu'il ya personne d'irremplaçable....Après discussionIl en a conclu qu'il fallait qu'il réfléchisse et que la semaine prochaine il me fera une proposition.rnJe vais donc attendre de voir ce qu'i me propose, mais j'aimerais connaître mes

droits car j'ai vraiment pas envie de continuer avec ce genre de directeur